



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 1^{er} avril 2021

POINT DE SITUATION N° 275

Mesures de lutte contre le coronavirus

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19

Point de situation au 1^{er} avril 2021 :

Nouveaux cas confirmés COVID : 811 (**sur 7 jours glissants**)

Personnes hospitalisées en service de réanimation : 12 (-)

Personnes hospitalisées (médecine infectieuse et soins de suite et de réadaptation) : 71 (-2)

311 décès à l'hôpital (+2)

141 décès en EHPAD (-)

Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes

Taux d'incidence (1) : 305,4 % (302,8 % le 31 mars)

Taux de positivité (2) : 4,9 % (4,4 % le 31 mars)

(1) Le taux d'incidence pour 100 000 habitants **sur 7 jours glissants** correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ; J-3] pour 100 000 habitants.

L'indicateur est vert si <10, orange si compris entre 10 et 50, rouge >50.

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si <5 %, orange si compris entre 5 et 10 %, rouge >10 %.

A la suite des annonces du Président de la République, un décret est attendu. Le tableau des mesures sera modifié en conséquence.

Situation sanitaire nationale et nouvelles mesures annoncées par le Premier Ministre le 18 mars 2021 :

- **Un confinement de 7 jours sur 7 pour 4 semaines** à partir du 20 mars en Île-de-France (8 départements), dans les Hauts de France (5 départements), l'Eure, la Seine maritime et les Alpes maritimes. Le 26 mars 2021, les départements du Rhône, de la Nièvre et de l'Aube ont été ajoutés à cette liste.
- **Les déplacements vers d'autres régions sont interdits** pour les habitants des 19 départements concernés (sauf motif impérieux ou professionnel).
- **Le couvre feu est fixé à 19h sur tout le territoire métropolitain.**

Par ailleurs, le préfet des Ardennes a signé le 30 octobre dernier un arrêté précisant un certain nombre de mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque. Cet arrêté reste applicable.

La durée d'isolement est allongée de 7 à 10 jours pour les personnes testées positives à la Covid-19. Elle reste à 7 jours pour les cas contact.

Les centres de vaccination dans le département des Ardennes

| Nom du centre | Adresse du centre |
|--|---|
| Centre de vaccination MSP Asfeld | 2 rue du Dr Landes 08190 ASFELD |
| Centre de vaccination Aubrives Salle polyvalente | Rue Francis Poulenc 08320 AUBRIVES |
| Centre de vaccination Bogny sur Meuse | Salle Danton place Danton 08120 BOGNY SUR MEUSE |
| Centre de vaccination MSP Buzancy | 2 rue nouvelle 08240 BUZANCY |
| Centre de vaccination MSP Carignan | 23 Avenue de Blagny 08110 CARIGNAN |
| Centre de vaccination de Charleville-Mézières | Parc des Expositions rue de la vieille meuse 08000 CHARLEVILLE MEZIERES |
| Centre de vaccination Chaumont-Porcien | 2 place de la mairie 08220 CHAUMONT-PORCIEN |
| MSP Douzy * | |
| Centre vaccination CHInA site Fumay | 30 place du Baty 08170 FUMAY |
| Centre de vaccination Givet Salle base nautique | Rue Berthelot 08600 GIVET |
| Centre de vaccination MSP Mouzon | 6 rue Jean Claude Stoltz 08210 MOUZON |
| Salle des fêtes Roger Maillard Nouzonville * | 21 place Gambetta 08700 NOUZONVILLE |
| Centre de vaccination Poix-Terron | 5 route de Montigny 08430 POIX-TERRON |
| Centre de vaccination MSP Raucourt-et-Flaba | 3 bis du pavé 08450 RAUCOURT-ET-FLABA |
| Centre de vaccination GHSA Site Rethel | 1 place Hourtoule 08300 RETHEL |
| Centre de vaccination de Revin | 46 avenue Jean-Baptiste Clément 08500 REVIN |
| Centre de vaccination de Rocroi | Rue de Nevers 08230 ROCROI |
| Centre vaccination CHInA site Sedan | COSEC Rue ancienne porte de Balan 08200 SEDAN |
| MSP St-Germainmont * | 3 rue Brennius Delaitre 08190 SAINT-GERMAINMONT |
| Centre de vaccination MSP Signy l'Abbaye | 48 rue de Rethel 08460 SIGNY L'ABBAYE |
| Centre de vaccination MSP Signy-le-Petit | 1 rue Nicolas de Rumigny 08380 SIGNY LE PETIT |
| Centre de vaccination COSEC Roger Marche | Route Nationale 08000 VILLERS SEMEUSE |
| Centre de vaccination GHSA site Vouziers | 12 rue Henrionnet 08400 VOUZIERES |
| Salle Bérégovoy | 13 avenue Jean Jaurès 08330 VRIGNE AUX BOIS |

* Ces centres ouvriront ultérieurement.

36 286 personnes ont reçu la 1ère injection du vaccin au 30 mars 2021, soit une couverture vaccinale de 13,7%.

Campagne de tests salivaires dans les établissements scolaires depuis le 9 mars 2021 :

| Au 31/03 | Département des Ardennes |
|--|---------------------------------|
| Elèves positifs au Covid-19 | 299 |
| Personnels positifs au Covid-19 | 27 |
| Nombre de classes fermées | 12 |
| Nombre d'établissements fermés | 0 |